

DÉPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de MAICHE
Commune de MONTECHEROUX
(25190)
N° INSEE 25393

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombres de
conseillers :**

En exercice : **13**
Présents : **7**
Votants : **7**
Absents excusés : **5**
Absent : **1**
Exclus : **0**

Date de
convocation :
10/11/2025
Date d'affichage :
10/11/2025

Séance du vendredi 14 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre, le Conseil Municipal de la commune de MONTECHEROUX (Doubs), s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Léon BONVALOT, Maire

Présents : Bonvalot Léon, Corneille Peggy, Monnin Thierry, Brandt Serge, Bertrand Christine, Moser Benoît, Petit Antoine.

Absents excusés : Germain Thierry, Barbarin alexandra, Cuny Christophe, Thrithard Jean Christophe, Voisard Damien.

Absent : Lorenzini Thierry.

Secrétaire de séance : Moser Benoît.

Objet 2025-11-08 Autorisation de prêt par la commune pour l'aire de jeux

Le Maire rappelle au conseil municipal, que pour financer l'aire de jeux il est opportun de recourir à un emprunt et à un prêt relais.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré :

Décide de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt et un prêt relais dont les caractéristiques sont les suivantes :

• **Emprunt :**

Montant : 100 000€

Durée : 15 ans à capital constant

Taux : 3.38%

Périodicité : Trimestriel

Frais de dossier et commission : 150€

Garantie : Inscription au budget.

- Prêt relais :

Montant : 80 000€

Durée : 24 mois

Taux : 2.49 %

Périodicité : Partiel ou total à réception de la TVA ou Subvention sans pénalité

Frais de dossier et commission : 120.00€

Le conseil municipal approuve les tableaux d'amortissement et autorise le Maire à signer les contrats et tous documents se rapportant à ces opérations.

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération certifiée exécutoire

Télétransmise en Préfecture le :

18/11/2025

Publier sur papier le :

18/11/2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

Léon Bonvalot

